

2018_v2
FORMACODE 42032
Habilitation par la DRASS du 19/02/2010
PUBLIC tatoueurs, pierceurs, dermographes, esthéticiennes
INTERVENANT.E infirmière hygiéniste, infirmière spécialisée en cicatrisation et douleur, professionnel du tatouage et piercing.
DATES, DUREE et LIEU <i>Session 1</i> Du 7 au 9 mars 2018 <i>Session 2</i> Du 25 au 27 avril 2018 <i>Session 3</i> Du 27 au 29 juin 2018 <i>Session 4</i> Du 24 au 26 oct. 2018 <i>Session 5</i> Du 12 au 14 déc. 2018 3 jours, ou 21 heures Cepfor Toulouse Labège
TARIF 200 €/jour/ participant.e Soit 600 € les 3 jours Soit 28,57 € de l'heure Prise en charge possible par Pôle Emploi, la Région, votre OPCA
MODALITES INSCRIPTION 2 chèques à l'ordre de CEPFOR SAS 1 chèque de réservation de 200€ encaissé à l'inscription 1 chèque de 400€ encaissé 1 semaine avant le démarrage de la formation L'inscription à la formation sera effective à réception du dossier d'inscription complet.
REFERENTE ACTION Anne VIDAL
REFERENTE HANDICAP Sabine Zanatta sabine.zanatta@cepfor.com Tel 05 61 39 19 00

Hygiène et risques infectieux

Prérequis

Etre professionnel du tatouage ou de piercing, ou esthéticienne,
Ou avoir le projet de le devenir.

Objectif de la formation

Répondre aux exigences du décret de loi de décembre 2008 du Ministère de la Santé vous imposant une formation de 21 h sur la prévention et la maîtrise du risque infectieux en lien avec votre métier.

Objectifs pédagogiques

Acquérir ou réactualiser vos connaissances en terme de cicatrisation et d'hygiène.

Maîtriser mieux les risques et les règles de protection du professionnel et du client.

Programme

Unité 1 - Rappel des réglementations relatives au tatouage et pierçage des normes concernant les encres et bijoux de pierçage

Unité 2 - Généralités d'anatomie et physiologie de la peau, notamment la cicatrisation

Unité 3 - Règles d'hygiène

Unité 4 - Généralités sur les risques allergiques et infectieux

Unité 5 - Stérilisation et désinfection

Unité 6 - Règles de protection du travailleur et notamment les accidents infectieux par transmission sanguine et les obligations et recommandations vaccinales

Unité 7 - Elimination des déchets

Unité 8 - Connaître les différents espaces de travail nettoyage et désinfection)

Unité 9 - Savoir mettre en œuvre les différentes règles d'asepsie pour un geste de tatouage ou pierçage

Modalités

En présentiel, en continu

Les Plus de la Formation

La présence de différents experts sur le sujet dont l'approche sera complémentaire et permettra une transition entre la théorie et la pratique professionnelle.

La mise en situation, les ateliers et les jeux qui permettent de valider l'acquisition des compétences.

La présence d'un professionnel du tatouage.

